

Surveillance professionnelle des enfants

Les notes de pratique abordent des sujets concrets et fournissent des exemples et des conseils pratiques précis pour aider les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) à comprendre et à appliquer le *Code de déontologie et normes d'exercice*.

Qu'entend-on par surveillance professionnelle des enfants?



Le *Code de déontologie et normes d'exercice* souligne que les EPEI occupent une position de confiance et ont pour responsabilité première d'assurer le bien-être, l'apprentissage et la garde de tous les enfants placés sous leur surveillance professionnelle.

La surveillance professionnelle exige des EPEI qu'ils portent une attention particulière aux enfants, à leur environnement et aux renseignements importants les concernant eux et leurs familles. Les EPEI ont recours à leur jugement professionnel pour prendre de nombreuses décisions relatives à leur pratique tout au long de la journée. Ils tiennent compte d'un certain nombre de facteurs différents, y compris les suivants :

Personnes et lieux

- Troubles médicaux pertinents, médicaments, handicap et interventions
- Coordonnées d'urgence et adultes autorisés à récupérer l'enfant
- Connaissances des dispositions relatives aux enfants, de leurs forces et intérêts
- Fonctions et responsabilités des membres du personnel, des étudiants et des bénévoles sur le lieu de travail
- Nombre d'enfants et endroits où ils se trouvent
- Environnements intérieurs et extérieurs
- Espaces de transition
- Tout autre renseignement sur les enfants et les familles

Politiques et pratiques

- Législation relative à l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
- Politiques et procédures en milieu de travail
- Théories et pratiques du développement de l'enfant
- Toutes les routines quotidiennes, y compris les transitions
- Stratégies de communication interpersonnelle efficaces avec les enfants, les familles et les collègues

Facteurs qui influencent la surveillance professionnelle

Assurer une surveillance professionnelle appropriée et la sécurité des enfants dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont souvent liés les uns aux autres et peuvent s'influencer mutuellement. Des défis potentiels peuvent surgir, comme l'équilibre entre les besoins d'un enfant et ceux du groupe. Il est important que les EPEI comprennent que le *défaut de surveiller adéquatement un enfant placé sous sa surveillance professionnelle* est considéré comme une faute professionnelle (Règlement sur la faute professionnelle).

Parmi les facteurs clés, on compte :



La communication

Une communication claire et collaborative est essentielle pour assurer une surveillance professionnelle appropriée des enfants. Une communication efficace permet d'obtenir des renseignements complets et à jour sur les enfants et les familles. Elle permet aux EPEI d'anticiper et de prévenir les problèmes de manière proactive et de tirer des leçons des défis rencontrés en matière de surveillance.

La situation et les renseignements relatifs aux enfants, aux familles, aux collègues ou au milieu d'apprentissage changent au fil du temps, et parfois même au cours de la journée. Les EPEI doivent poser suffisamment de questions ou prendre l'initiative de demander des renseignements lorsqu'une situation liée à la surveillance des enfants suscite de l'incertitude. Il est essentiel d'établir des relations attentives avec les enfants, les familles et les collègues et de maintenir une communication ouverte pour obtenir de nouvelles informations pertinentes.

Les EPEI peuvent être tenus de surveiller professionnellement des enfants dans certaines situations peu familières ou à risque élevé, comme les évacuations d'urgence ou les transitions dans des milieux inconnus. Lorsque les EPEI sont bien informés et partagent de l'information avec leurs collègues, ils peuvent se préparer et anticiper ensemble les situations susceptibles de nécessiter une attention supplémentaire.

Les transitions

Les EPEI tiennent compte de l'influence de l'environnement sur les enfants dans le cadre des routines quotidiennes et des périodes de transition (norme III : C.8). En faisant appel à leurs connaissances professionnelles, ils mettent en œuvre des stratégies visant à accorder suffisamment de temps aux transitions pour en assurer la sécurité et la bonne gestion tout en maintenant une surveillance permanente.

Parmi ces stratégies, on compte :

- la bonne connaissance de toutes les transitions et routines et le fait de proposer des améliorations et de communiquer clairement tout changement;
- l'attention particulière portée aux nouveaux environnements et aux nouvelles routines;
- la conduite de vérifications régulières de l'environnement, des présences et du nombre d'enfants;
- l'inspection des espaces pour en déceler les dangers, comme les petites cachettes, les portes endommagées ou les portes verrouillées et non verrouillées;
- les transitions en petits groupes en fonction de l'âge et des capacités des enfants;
- la confirmation des présences avant, pendant et après les transitions;
- l'augmentation du ratio adultes-enfants s'il y a lieu;
- la clarification des rôles et responsabilités en matière de surveillance;
- le partage des renseignements pertinents donnés par les familles;
- la connaissance des nouveaux enfants ou de ceux qui ont besoin d'une aide supplémentaire.



Les EPEI savent que les transitions planifiées et organisées facilitent la surveillance et le soutien aux enfants. Lorsqu'il y a des changements de routines, comme un changement de salle pour accommoder d'autres programmes, les EPEI communiquent efficacement avec leurs collègues, les enfants et les familles pour s'assurer que les transitions se font en douceur, que les nouveaux environnements sont sécuritaires et accueillants et que la surveillance professionnelle est maintenue.

Les EPEI anticipent également les défis à relever lorsque le groupe déménage à un autre endroit et y répondent. Il peut s'agir de moments où un enfant a besoin d'aller aux toilettes, où il tombe et s'égratigne le genou, ou lorsqu'un adulte vient le chercher au milieu d'une transition.

L'environnement physique

Les EPEI portent une attention particulière à l'aménagement de l'espace et comprennent l'importance de :

- connaître les avantages et les limites des environnements physiques;
- savoir comment créer des environnements attrayants;
- savoir comment minimiser les dangers potentiels;
- connaître les techniques d'observation, de surveillance et de documentation;
- connaître le nombre d'enfants présents.

Les EPEI s'assurent que leur milieu est conforme aux lois relatives à la sécurité, la santé et l'accessibilité grâce à une observation et une surveillance actives. Ils évitent d'exposer les enfants à des situations nuisibles ou non sécuritaires (norme III : C.2). Les EPEI se positionnent efficacement de manière à pouvoir repérer, voir et entendre les enfants dans les activités qu'ils pratiquent. Par exemple, s'il y a des endroits où les enfants peuvent se cacher, ils s'assurent de les connaître pour pouvoir les surveiller efficacement. Les EPEI s'assurent également de pouvoir communiquer efficacement avec leurs collègues au besoin en utilisant des appareils de communication appropriés tels que des talkies-walkies.



L'apprentissage par le jeu favorise une surveillance professionnelle efficace, car il permet aux EPEI de s'occuper des enfants dans des environnements qui les stimulent et les intéressent. Lorsque les enfants s'impliquent dans des activités, ils sont moins susceptibles de s'ennuyer ou d'être distraits. La tentation de trouver des choses qui suscitent leur intérêt en dehors du milieu d'apprentissage surveillé est réduite.

Le personnel

Lorsque les EPEI comprennent bien leurs responsabilités professionnelles et celles de leurs collègues, ils prennent des décisions éclairées en matière de surveillance, d'observation, de documentation et de rapports professionnels. Grâce à la collaboration professionnelle, les EPEI peuvent faire part de leurs préoccupations mutuelles et variées.

Un changement de personnel, comme de nouveaux employés ou du personnel suppléant, exige une communication claire au sujet des politiques et des procédures. Tout le personnel doit également connaître les exigences en matière de surveillance ainsi que les routines quotidiennes. Il est nécessaire de disposer de renseignements à jour et pertinents concernant les dispositions particulières des enfants, leurs besoins médicaux, leurs handicaps et leurs familles pour assurer une surveillance et un soutien efficaces.

Les nouveaux EPEI ou EPEI suppléants ont la responsabilité éthique d'obtenir des renseignements et de poser des questions s'ils ne sont pas certains de leurs responsabilités. Les EPEI expérimentés appuient leurs nouveaux collègues en :



- travaillant en étroite collaboration avec eux pour s'assurer qu'ils connaissent les routines et les renseignements pertinents sur les enfants et les familles (c.-à-d. allergies, intérêts et capacités);
- établissant et en communiquant clairement un niveau réaliste de responsabilité;
- répondant aux questions qu'ils se posent sur son rôle et ses responsabilités.



Les connaissances professionnelles

Les EPEI assurent une surveillance appropriée des enfants en fonction de leur âge, de leur développement et du milieu (norme III : C.5). Les activités fondées sur les intérêts des enfants sont motivantes et favorisent la surveillance professionnelle. Quand les enfants participent à des expériences de groupe flexibles et stimulantes, dont la durée et les effectifs sont adaptés, les EPEI sont en mesure d'assurer une surveillance efficace et attentive en tout temps. Ils sont également tenus de connaître et de comprendre la législation actuelle, les pratiques, politiques et procédures applicables à l'exercice de leur profession ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants (norme IV).

Par exemple, les EPEI doivent connaître les politiques du milieu de travail en matière de transitions, procédures d'évacuation et de présences. Ils s'engagent dans une réflexion collaborative et un apprentissage continu pour approfondir leurs connaissances sur le développement de l'enfant, les approches pédagogiques actuelles et d'autres informations pertinentes relatives à la surveillance professionnelle des enfants.

Ordre des éducatrices et des éducateurs
de la petite enfance
438, avenue University, bureau 1900
Toronto ON M5G 2K8

Téléphone : 416 961-8558
Sans frais : 1 888 961-8558
Télécopieur : 416 961-8772

Courriel : exercice@ordre-epe.ca
Site web : ordre-epe.ca



L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

This publication is also available in English under the title: *Practice Note – Professional Supervision of Children*

Si vous avez besoin d'un format accessible ou d'un appui en matière de communication, veuillez communiquer avec l'Ordre au 1-888-961-8558 / communications@ordre-epe.ca.

© 2019 Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance